

# Déclaration de fidélité catholique

Cette déclaration, inspirée de celle que Mgr Lefebvre rédigea en 1974, s'inscrit parfaitement dans la ligne du combat qu'il mena pour la défense de la foi et que nous devons maintenir fidèlement.

*Le sel de la terre.*

**F**IDÈLES À L'HÉRITAGE DE MGR MARCEL LEFEBVRE, et en particulier à sa mémorable « Déclaration » du 21 novembre 1974, nous adhérons de tout notre cœur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Selon l'exemple de ce grand prélat, intrépide défenseur de l'Église et du Siège apostolique, nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II, et après le Concile dans toutes les réformes et orientations qui en sont issues.

Ces réformes et orientations, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la perte de son esprit missionnaire, à la propagation de l'indifférentisme – par l'œcuménisme et le dialogue inter-religieux –, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du sacrifice et des sacrements, à l'affaiblissement de l'autorité pontificale, à l'anarchie théologique, à la confusion de l'action pastorale, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis vingt siècles, et à l'époque récente par les textes-clés de sa doctrine antilibérale et antimoderniste, à savoir :

- *Mirari vos*, de Grégoire XVI,
- *Quanta cura* et le *Syllabus*, de Pie IX,
- *Immortale Dei* et *Libertas*, de Léon XIII,
- *Pascendi*, de Pie X (avec le serment antimoderniste),
- *Quas primas* et *Mortalium animos*, de Pie XI,
- *Humani generis*, de Pie XII.

« Si nous-même, dit saint Paul, si un ange venu du Ciel vous annonçait autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème ! » Et l'Apôtre insiste : « Nous l'avons déjà dit et aujourd'hui je le répète, si quelqu'un vous prêche autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » (Ga 1, 8-9).

Si donc une contradiction vient à se manifester dans les paroles ou les actes du pape, ainsi que dans les actes des dicastères romains, par rapport à la doctrine traditionnelle, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église, et à toute « herméneutique » prétendant démontrer la continuité entre ces nouveautés et le magistère constant des siècles passés.

On ne peut modifier profondément la *lex orandi* (la liturgie) sans modifier la *lex credendi* (la règle de la foi). A messe nouvelle, correspondent : catéchisme nouveau, sacerdoce et séminaires nouveaux, nouvelle pastorale des sacrements, nouveau droit canon, bible œcuménique, nouvelles formes de dévotion, nouveaux critères de sainteté, Église charismatique et pentecôtiste éclatée en « communautés » disparates, toutes choses opposées à l'orthodoxie, au magistère de toujours, et à l'unité catholique.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme, même s'il faut recourir, pour survivre, à des solutions canoniques d'exception – car *le salut des âmes est la loi suprême* – ou subir, éventuellement, d'injustes condamnations.

C'est pourquoi, sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment, nous entendons maintenir la profession intégrale de la foi sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au souverain pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi, aussi, nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du Concile, en attendant que la vraie lumière de la tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

C'est pourquoi, en outre, nous constatons et déplorons n'avoir pu accueillir dans la confiance, sous le pontificat de Benoît XVI, les initiatives romaines invitant la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X à rejoindre la « pleine communion » de l'Église à titre de renfort de sensibilité traditionnelle.

Quelles que soient les bonnes intentions invoquées et les garanties offertes, on devait craindre, en effet, que ce rapprochement n'aboutisse, tôt ou tard, à la neutralisation de la résistance « traditionaliste », comme l'a

prouvé l'application du *motu proprio Ecclesia Dei* de Jean Paul II (1988).

Par conséquent, tant que les autorités romaines n'auront pas renoncé aux erreurs de Vatican II et entrepris la correction de leurs funestes effets, il resterait hasardeux d'envisager une quelconque « normalisation » canonique qui placerait les forces vives du catholicisme fidèle sous la dépendance de ces autorités.

Il ne serait pas moins risqué de s'installer dans l'attentisme d'un *statu quo* sans issue, ou de croire possible de s'accommoder d'une « tolérance » tacite de la part de la Rome actuelle, qui se changerait dans les faits en « surveillance » paralysante.

En l'état, par amour de l'Église, par fidélité à la mémoire et au combat de Mgr Lefebvre, nous ne saurions fonder d'espoirs sur de tels compromis – officialisés ou non – à l'heure où la confession vigoureuse et publique de la foi s'impose plus que jamais, face aux fauteurs d'erreurs quels qu'ils soient.

Dans cet esprit, et pour hâter, autant qu'il dépend de nous, le retour de l'Église à sa propre tradition bimillénaire, nous supplions respectueusement et instamment le souverain pontife d'accomplir dès que possible, comme vicaire de Jésus-Christ, successeur de Pierre, et Docteur de la foi, trois gestes de la plus haute importance :

- déclarer qu'il tient fermement, dans le même sens que ses prédécesseurs, la doctrine de Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X, Pie XI et Pie XII, dénonçant les erreurs de la « culture libérale » : ainsi serait réaffirmée, contre la fallacieuse « liberté religieuse » et les « droits-de-l'homme-sans-Dieu », la Royauté sociale de Jésus-Christ,

- rétablir le serment antimoderniste, prescrit en 1910 et abrogé en 1967, pour l'accès aux ordres de la hiérarchie ecclésiastique : ainsi serait donné un coup d'arrêt au processus de corruption de la foi dans le clergé et parmi les fidèles, cause de « l'apostasie silencieuse » des masses catholiques,

- faisant usage du privilège de l'infailibilité pontificale (cf. constitution *Pastor æternus* de Vatican I), condamner solennellement les textes de Vatican II contraires aux définitions irréformables du magistère antérieur : ainsi serait révoquée la prétendue autorité d'un concile « pastoral », « nouvelle Pentecôte » de l'Église, qui se révèle être, cinquante ans après, le plus grand désastre de son histoire.

Enfin, pour obtenir la paix du monde, nous implorons aussi du pape François qu'il daigne effectuer la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, selon la demande du Ciel transmise à Fatima, et dans les formes requises par cette demande.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer unis à l'Église, une, sainte, catholique, apostolique et romaine, ainsi qu'aux successeurs de Pierre, et d'être les fidèles dispensateurs des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ *in Spiritu Sancto*.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**